

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 16 février 1907

No 27

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 417. — Les Quarante-Heures de la semaine, 417. — Nécrologe, 418. — L'adresse de l'Épiscopat de France aux évêques, étrangers, 418. — Le récent ouvrage de Mgr J. Fèvre, 420. — Ordination sacerdotale, 422, — Noces d'or, 422. — Feu l'abbé G. LeBlanc, 423. — Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique, 424. — Dans huit jours, 428. — Commissariat de Terre-Sainte, 429. — La situation de l'Église catholique dans la République de l'Equateur, 430. — Bibliographie, 432.

Calendrier

— o —

| | | | |
|----|-------|-----|---|
| 17 | DIM. | *vl | I du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car., Vêp. du suiv., mém. du dim. |
| 18 | Lundi | r | S. Siméon, évêque et martyr. |
| 19 | Mardi | b | S. Jean-Chrysostome, évêque et docteur (27 janv.) |
| 20 | Merc. | b | Quatre-Temps. Jeune. S. François de Sales, évêque et docteur |
| 21 | Jeudi | *vl | De la férie. [29 janv.] |
| 22 | Vend. | r | Quatre-Temps. Jeune. Ste Lance de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i> |
| 23 | Samd. | b | Quatre-Temps. Jeune (Vigile de S. Mathias.) S. Pierre Damien, évêque et docteur. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

18 février, Couvent de Sainte-Croix. — 20, Chapelle des Franciscains, Québec. — 21, Couvent de Bellevue. — 23, Couvent de la Rivière-Ouelle.

Nécrologe

— o —

Archevêché de Québec, le 11 février 1907.

Monsieur l'abbé Joseph Bureau, décédé samedi, le 9 du courant, à Taftville, Conn., E.-U., à l'âge de trente ans, était membre de la Congrégation du Collège de Lévis, de la Société Saint-Joseph et de la Société d'une messe (Section diocésaine).

LIONEL LINDSAY, ptre,
secrétaire.

— o —

L'adresse de l'Episcopat de France aux évêques étrangers

— o —

Voici le texte de l'Adresse individuellement signée par tous les membres de l'Episcopat français, de la troisième Assemblée et envoyée en date du 16 janvier aux évêques étrangers, en réponse à leurs témoignages de sympathie :

Eminentissimes Seigneurs,

Messeigneurs,

Les évêques de France, réunis pour la troisième fois en assemblée plénière, vous offrent l'hommage de leur profonde reconnaissance pour les témoignages d'union parfaite, d'adhésion sans réserve et de charité fraternelle que vous avez bien voulu leur donner dans leurs épreuves.

Après les témoignages qui leur sont venus de la Chaire de Pierre et du cœur de Pie X, rien ne pouvait leur être plus précieux et plus doux.

Avec nous, vous avez condamné des lois injustes ; avec nous, vous avez affirmé les droits essentiels et imprescriptibles de l'Eglise ; avec nous, vous avez réprouvé les atteintes si graves et si douloureuses portées à la justice et à la liberté. A nos protestations vous avez uni l'autorité et la puissance de vos protestations.

Nos ennemis se sont efforcés de persuader au peuple que notre résistance avait pour principe des opinions politiques, l'influence des partis, l'irritation produite par des luttes déjà

anciennes. Toutes ces accusations sont fausses; mais que peuvent-elles contre vous? C'est bien dans la conviction profonde de vos âmes, dans l'indépendance absolue de vos consciences, c'est pour nous soutenir dans l'accomplissement des devoirs les plus élevés de l'Épiscopat que votre voix s'est unie à notre voix.

Les uns soumis à des gouvernements protestants, les autres citoyens de Républiques qui connaissent leurs droits et veulent les faire respecter, ceux-ci sujets de monarchies qui n'entendant pas céder la moindre part de leur autorité, vous avez parlé comme les évêques de France et vous réclamez pour eux la paix dont vous jouissez.

Ces manifestations de l'Épiscopat ne sont pas seulement une force qui confond toutes les accusations et dissipe tous les sophismes, elles sont encore une incomparable démonstration de l'unité catholique. Au-dessus des frontières, des montagnes et des océans, au-dessus de toutes les divisions qui désolent l'humanité, la grande voix de l'unité s'est fait entendre: c'est bien l'affirmation de la même doctrine, la revendication des mêmes droits, ce sont les accents de la même charité, la protestation d'une soumission complète au Pontife Romain, c'est l'union parfaite, indissoluble à la pierre éternelle qui porte l'Église de Dieu.

Rien de pareil ne s'était jamais vu. Sans doute, aux siècles passés, dans la longue et glorieuse histoire de nos luttes, quelques évêques ont envoyé les consolations de leur charité, les affirmations de leur doctrine à de grands confesseurs de la foi. Mais jamais l'épiscopat n'avait dans cet ensemble, par de telles manifestations et avec tant d'éclat, fait resplendir l'unité catholique.

Aussi les prières les plus ardentes des évêques, des prêtres et des fidèles de France montent vers Dieu pour qu'il répande sur vos personnes vénérées, sur vos clergés et vos peuples les faveurs les plus abondantes.

L'Église de France a été par vous consolée, soutenue et fortifiée; soyez-en remerciés et bénis.

Paris, 16 janvier 1907.

Le récent ouvrage de Mgr J. Fèvre

— o —

(Extrait d'une Circulaire au Clergé, du 29 janvier)

Vous n'ignorez pas sans doute l'émotion que cause dans le public canadien le livre récemment publié par Mgr Justin Fèvre, sur la « Vie et les travaux » de Monsieur J.-P. Tardivel.

Obéissant, non aux impertinentes adjurations de certains journaux, mais aux inspirations de ma conscience, j'ai lu cet ouvrage, et j'ai le regret de constater et le pénible devoir de déclarer qu'à côté de nombreuses pages fortement écrites et d'observations doctrinales très judicieuses, il renferme, concernant les hommes et les choses de notre pays, des appréciations manifestement inexactes, parfois même souverainement injustes.

Ce n'est pas ici une polémique que je viens soulever ; c'est une protestation que, en ma qualité d'archevêque de Québec, je me vois contraint de faire contre quelques-uns de ces jugements, échappés, j'aime à le croire, à la bonne foi de l'auteur.

Je laisse de côté certaines remarques faites au cours de l'ouvrage sur l'état passé et présent des esprits et des doctrines au Canada, ainsi que sur notre organisation scolaire : remarques auxquelles le distingué prélat a lui-même, dans un post-scriptum, jugé sage d'apporter quelques réserves. Notre histoire religieuse et nos conditions sociales sont tellement complexes qu'il faut, surtout quand on entreprend de les juger à distance, des renseignements bien authentiques et un esprit bien libre de toute idée préconçue pour ne pas faire fausse route.

Ce que je désire relever dans cette lettre, c'est le langage vraiment injurieux dont Mgr Fèvre se sert à l'adresse du vénérable prince de l'Eglise qui illustra pendant tant d'années le siège archiépiscopal de Québec et dont le peuple canadien garde, avec respect, l'impérissable mémoire.

Mgr Fèvre semble révoquer en doute le dévouement de l'illustre cardinal Taschereau au Saint-Siège et à la cause sacrée de l'indépendance pontificale. Or, de ce dévouement, toute la vie du vénéré cardinal n'a été qu'une longue preuve. Son premier acte public, comme archevêque, fut de présider dans les salles de l'université Laval une assemblée de citoyens réunis pour protester contre l'envahissement sacrilège des

Etats Pontificaux et de la Ville de Rome. Peu de temps après, il recevait de Pie IX un Bref, où nous remarquons les paroles suivantes : « Considérant le respect profond et l'attachement que vous avez pour Nous, Nous n'avions pas le moindre doute que vous ne Nous fussiez encore plus dévoué au milieu des calamités dans lesquelles Nous Nous trouvons actuellement. C'est ce que confirme bien clairement votre lettre en date du 14 avril dernier, surtout si l'on considère et la copie adjointe de la pétition de la population de Québec et la somme qu'elle Nous envoie pour Nous secourir.

« Assurément ces vingt-neuf mille noms qui condamnent l'attentat commis contre Nous, et qui demandent à leur Reine la protection de Nos droits, attestent de la manière la plus évidente leur foi et leur sincère dévouement au Siège de Pierre. » (1)

Mgr Fèvre prend occasion de deux lettres collectives des Evêques de la Province de Québec, l'une (1875) condamnant énergiquement l'erreur libérale, l'autre (1877) expliquant de quelle manière il fallait entendre cette condamnation, pour rendre — sur des *on dit* — l'archevêque de Québec responsable des interprétations abusives données à ces documents. Et l'auteur aggrave sa faute en rabaissant au niveau d'un vulgaire populacier, faible d'esprit, pusillanime, partial, haineux même, l'homme si éloigné de toute ambition humaine et de toute recherche personnelle, le caractère si noble, si franc, si élevé que fut Son Eminence le cardinal Taschereau.

Nous protestons de toutes nos forces contre cette odieuse caricature de l'une de nos gloires religieuses et nationales les plus pures.

Sans doute et très justement Mgr Taschereau, de concert avec ses collègues, condamna les doctrines libérales qu'il voyait avec frayeur s'introduire dans la société canadienne, comme du reste il eût condamné les doctrines de même nature qui depuis, dans nos difficultés scolaires et autres, se sont souvent et diversement affirmées ; et personne n'a perdu le souvenir de la solennelle déclaration signée par lui et par tous les évêques de la province de Québec, à la suite d'une sentence célèbre de la Cour Suprême du Canada, qui heurtait de front les droits les plus sacrés de l'Eglise. Mais non moins justement, d'accord en cela avec Rome, il voulut faire une distinction

(1) Mandements des Evêques de Québec, Vol. V, pp. 59, 60.

entre l'école libérale et certains groupes politiques où, — sans que ces groupes, considérés en eux-mêmes, tombent sous la condamnation de l'Eglise, — cette école peut compter et compter en effet plus ou moins d'adeptes.

Si Mgr Fèvre eut mieux connu le très digne archevêque dont l'Eglise du Canada pleure encore la perte, s'il eut eu, comme nous, l'avantage de vivre près de lui, et si, par un contact journalier, il eut pu apprécier sa grande droiture d'esprit, sa haute fermeté de caractère, le désintéressement admirable dont il donna jusqu'à la fin de sa vie les plus touchants exemples, jamais sa plume de prélat romain n'eut osé écrire la page regrettable que nous lui reprochons aujourd'hui.

Et s'il est vrai que l'éminent écrivain entretient l'idée d'écrire l'histoire de l'Eglise catholique en ce pays, nous espérons qu'avant d'assumer une tâche aussi grave, il saura puiser à bonnes sources les informations nécessaires pour faire œuvre d'historien équitable et consciencieux.

† LOUIS-NAZAIRE, ARCH. DE QUÉBEC.

Ordination sacerdotale

— o —

Dimanche, le 10 février, à la chapelle de l'Archevêché, S. G. Monseigneur l'Archevêque a conféré l'ordre de la prêtrise à M. Albert Hébert, *du diocèse de Québec.*

Noces d'or

— o —

M. l'abbé T.-E. Beaulieu a célébré le 8 février le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. La touchante solennité s'est faite à l'Hospice Saint-Antoine, de Saint-Roch de Québec, où le vénérable prêtre a sa résidence; mais un deuil sensible et tout récent n'a pas permis de donner plus qu'un cachet de simplicité et d'intimité à un anniversaire si mémorable.

Nous reproduisons avec plaisir les lignes suivantes d'un article de l'un de nos quotidiens de la ville, sur la fête et sur son héros vénéré:

M. l'abbé Beaulieu a dit la sainte messe à 6 heures et demie dans la chapelle de l'Hospice Saint-Antoine. Les riches ornements, la splen-

dide pa ure de l'autel, le chant harmonieux des Sœurs, quelques prêtres, la famille, les pauvres de l'Hospice, comme tout cela parlait éloquemment au cœur, et redisait la reconnaissance du jubilaire, la joie des assistants. De riches et nombreux cadeaux sont venus de tous côtés redire au jubilaire l'estime et l'amour dont on l'entoure.

Après la messe, les Sœurs de l'Hospice ont donné un superbe banquet à la famille.

M. l'abbé Thomas Eugène Beaulieu est né à Saint-Louis de Kamouraska, le 30 décembre 1827, du mariage de sieur Philippe Beaulieu et de Dame Rose Roy.

Ordonné prêtre le 8 février 1857, par Mgr Baillargeon, à Saint-Jean, Ile d'Orléans, il est vicaire successivement à la Baie Saint-Paul, aux Eboulements et à Saint-Patrice de cette ville. En 1858 il est nommé premier missionnaire à Port Daniel, Gaspésie ; en 1865 curé de Saint-Modeste ; en 1866 curé de Notre-Dame du Portage. Après quelques mois de repos chez son bien-aimé frère, qui vient de mourir, il est appelé en 1874 par son archevêque au poste important de chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1898, — 24 ans durant — époque à laquelle il prend un repos bien mérité.

Homme de prière et de haute spiritualité, esprit vif et réfléchi, bon conseiller, ami sincère, sa compagnie est très aimable. C'est un ami du bon Dieu, chéri de sa famille et vénéré des pauvres au milieu desquels il a passé la meilleure partie de sa vie et à côté desquels il veut finir ses jours à l'Hospice Saint-Antoine.

Feu l'abbé G. LeBlanc

— o —

M. l'abbé Guillaume LeBlanc, ancien curé, est décédé à Arichat, Cap-Breton, le 12 de janvier.

L'abbé Guillaume LeBlanc, écrivait le *Moniteur acadien* en annonçant sa mort, était bien connu dans les provinces maritimes et même en plusieurs localités importantes de la province de Québec. C'était un prêtre d'une piété bien nourrie et très régulière, d'un grand esprit de foi et d'un zèle ardent pour la cause du bien.

Toutes les œuvres patriotiques et religieuses surent toujours remuer et échauffer son âme.

L'abbé LeBlanc fut ordonné en 1866 ; il était déjà dans la trentaine. Les principales paroisses qu'il dirigea durant de longues années furent Saint-Jean-Baptiste de la Rivière-Bourgeois, C. B., et Saint-Joseph de Chéticamp, C. B.

En 1892, l'âge et les fatigues résultant d'un ministère par-

fois très pénible le portèrent à offrir sa démission à son évêque et à prendre sa retraite.

Pendant les dernières années de sa vie il s'occupa activement de travaux historiques. Dans ce but, il fit de nombreuses recherches en Europe, aux Etats-Unis et en divers endroits du Canada. Aussi, à sa mort, l'abbé LeBlanc laissa-t-il des documents aussi importants que volumineux relatifs surtout à la généalogie de quelques familles acadiennes.

Durant toute sa carrière sacerdotale l'abbé LeBlanc s'est intéressé d'une manière admirable à l'éducation de la jeunesse, et nous ne croyons pas exagérer en affirmant qu'une trentaine d'hommes, aujourd'hui bien placés et arrivés à la maturité de l'âge, lui doivent, en grande partie, leur instruction et leur poste distingué.

L'abbé G. LeBlanc était très proche parent de feu l'abbé Martel, le premier prêtre acadien ordonné à la Nouvelle-Ecosse.

Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique

Lundi, le 4 février, à trois heures de l'après-midi, s'est tenue, chez les Sœurs Blanches, une réunion de l'Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Œuvre.

Monseigneur l'Archevêque, qui devait assister à l'assemblée, en ayant été empêché par une circonstance imprévue, elle fut présidée par Monseigneur Mathieu. Ce dernier était accompagné de M. l'abbé Gariépy, directeur du Grand Séminaire, du Révérend P. Forbes, supérieur des Pères Blancs et du Révérend P. Saule, aumônier.

Parmi les associées présentes, l'on remarquait Lady Jetté, présidente d'honneur, Madame Déry, présidente, la révérende Mère Supérieure des Sœurs Blanches, les membres du Comité et un grand nombre d'autres dames.

Après la lecture du rapport, Mgr Mathieu voulut bien adresser la parole à ces dames, pour les encourager dans leurs travaux.

COMPTE RENDU DE L'ANNÉE 1906-1907

L'Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique a été fondé grâce à la généreuse initiative des Sœurs Blanches.

Elles ont voulu donner par là une preuve de gratitude au

diocèse qui les a accueillies avec tant de sympathie. C'était continuer ainsi leurs travaux de missionnaires et faire connaître leur congrégation par l'exercice d'une charité toute locale.

Fortes de l'approbation de leurs Supérieures, comme de l'encouragement des autorités diocésaines, le 2 février 1906 elles convoquèrent les dames de Québec à une séance solennelle tenue sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque.

Ce fut l'inauguration de l'ouvroir destiné à venir en aide aux séminaristes indigents. Le révérend Père Forbes, supérieur des Pères Blancs, exposa, dans cette circonstance, le but et les motifs de l'œuvre, le bien qu'elle était appelée à faire, les avantages qui devaient en découler pour nos âmes. Il en traça en quelque sorte le programme, et, en terminant, le révérend Père s'adressant à Sa Grandeur, disait :

« Bénissez l'ouvroir auquel la charité féconde de votre bon diocèse vient de donner le jour. C'est un enfant au berceau : que sera-t-il ? Nous le savons. Béni par vous, Monseigneur, l'enfant grandira et se fortifiera. Et l'ouvroir de N.-D. d'Afrique pour les séminaristes pauvres réalisera les merveilles dont la charité est coutumière. »

Depuis, une année s'est écoulée ; il est de notre devoir de jeter un regard en arrière, et de voir si, dans ce court espace de temps, l'œuvre a répondu aux espérances qu'elle faisait naître.

Lady Jetté ayant gracieusement accepté la présidence d'honneur, un comité fut immédiatement formé comme suit :

Présidente, Madame Déry ; Trésorière, Madame Dorval ; Économe, Madame D. Racine ; Conseillères, Mesdemoiselles Chouinard, Duquet, Lemoyne et McCone ; Secrétaire, Madame J.-E. Prince.

La première réunion d'ouvrage eut lieu le 5 février ; 40 dames y donnèrent leur adhésion et la société commença à fonctionner régulièrement.

Nous constatons que pendant l'année il s'est tenu 12 séances du comité et 16 assemblées d'ouvrage. La moyenne des présences aux réunions a été de 35.

Il fut entendu dès les débuts qu'il n'y aurait pas de cotisation fixe. Pour faire partie de l'association et profiter de ses avantages, il suffit de se faire inscrire et d'y contribuer d'une

manière active quelconque : soit par des aumônes, soit par du travail, soit en sollicitant les matières premières, soit de toutes ces manières à la fois.

L'œuvre est une œuvre diocésaine dont les fruits sont destinés aux vocations sacerdotales et dans une certaine mesure aux vocations apostoliques des missions africaines.

Elle est l'œuvre des dames de Québec et ne rapporte rien aux religieuses missionnaires. Quant à la part de dévouement qui revient à ces dernières, il est inutile d'insister; nos associées la connaissent et l'apprécient.

Le bilan des travaux de l'année donne le sommaire suivant :

263 objets raccommodés, au nombre desquels 85 soutanes, 60 pantalons, 15 paletots et 47 paires de bas méritent une mention spéciale. 261 vêtements confectionnés. Notons comme objets principaux : 1 soutane, 36 chemises, 56 paires de bas.

Rappelons avec plaisir le premier tricot fait par Madame Terreau, la vénérable doyenne de l'Ouvroir. Ce n'est pas le seul ouvrage de ses mains qui lui ait mérité le titre d'aïeule des bons séminaristes.

L'expérience de cette première année est un véritable encouragement pour l'avenir; mais elle nous montre aussi la nécessité d'une organisation définitive, afin d'assurer à l'œuvre une marche régulière et permanente. Le Comité se propose d'y travailler sérieusement dès ce jour.

Quant au budget dont la trésorière a le détail, nous sommes arrivées à réaliser la somme de \$104.83, sur laquelle cinquante ont été données par le Séminaire. Signalons aussi les vêtements neufs envoyés par les associées et qui ont été évalués à \$43.41.

Grâce à ces ressources, nous avons pu heureusement répondre à toutes les demandes qui nous ont été faites. Mais ces demandes ont été si nombreuses et si diverses qu'en ce moment le budget est presque totalement épuisé : 34 cents en caisse.

Dans l'énumération que nous venons de faire des aumônes reçues et distribuées, nous n'avons pas compris les vêtements usagés, soutanes, paletots et autres objets, que l'Ouvroir reçoit avec plaisir et dont il tire un parti très utile.

Les dons qu'il nous a été permis de faire nous ont valu des témoignages de gratitude touchants. Un ecclésiastique écrit :

« Le succès avec lequel vous disputez nos habits au néant fait croire que le Créateur vous donne part à sa puissance : vraiment ce sont des créations ou tout au moins des résurrections qui s'opèrent à l'Ouvroir . . . Aussi, continuerai-je à avoir pour vous le culte de l'admiration et du souvenir reconnaissant, surtout à la fin de ce mois, lors de ma première messe. »

Un autre : « J'implorerai le Seigneur afin qu'il accorde aux Dames de l'Ouvroir des grâces nombreuses, et pour elles aussi, je ferai la communion du mercredi. »

Un troisième : « Dès l'ouverture de l'Ouvroir j'ai eu l'occasion de faire réparer une soutane, et je dois avouer que j'ai été très agréablement surpris de la voir revenir presque neuve, lorsque le mauvais état où elle était m'avait fait craindre de la perdre entièrement. Puisse le bon Dieu récompenser au centuple votre charité et votre dévouement, et écouter favorablement les prières que je fais à cette intention ! » La soutane en question a été la première raccommodée à l'Ouvroir ; elle nous est revenue au bout d'un an, elle a pu supporter une nouvelle réparation.

Un autre encore : « Vous assurant ma plus profonde gratitude, je penserai à vous à l'autel du Seigneur où je monterai bientôt. »

Mais, parmi ces expressions de reconnaissance, les plus précieuses nous ont été données par le Séminaire, qui a bien voulu faire célébrer deux messes aux intentions des associées : l'une, à la fin de mai, l'autre, au jour anniversaire de la fondation de l'Ouvroir, le 2 février. Mentionnons aussi la visite faite, à la dernière réunion de mai, par un jeune prêtre que l'Œuvre avait été heureuse d'obliger, et qui, en retour, est venu nous donner l'une de ses premières bénédictions.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans offrir l'hommage de notre gratitude à Monseigneur l'Archevêque pour sa généreuse offrande, les nombreux témoignages de sa bienveillance et, particulièrement, pour les faveurs spirituelles que Sa Grandeur a daigné nous accorder : une indulgence de cent jours à chaque réunion et aussi à toute personne contribuant à la bonne œuvre, ainsi que le Salut du Saint Sacrement à la suite de chaque assemblée.

La société ne pourrait oublier la sympathie avec laquelle Mgr Mathieu, supérieur du Séminaire, accueillit le projet de l'Ouvroir, sympathie dont les témoignages ne nous ont jamais manqué et qui nous fut bientôt prouvée par le don généreux mentionné plus haut.

Qu'il nous soit aussi permis d'offrir nos plus sincères remerciements au révérend Père Supérieur des Pères Blancs, pour l'intérêt qu'il n'a cessé de manifester à la société et pour les trois intéressantes conférences qu'il a bien voulu nous faire.

L'on se souvient de celle qui attira un si nombreux auditoire à l'Université, dont la grande salle avait été gracieusement mise à notre disposition par monsieur le Recteur.

Merci à notre bon Aumônier pour son constant dévouement envers nous.

Merci à nos généreux bienfaiteurs, et à tous ceux qui, de quelque manière, ont témoigné de la sympathie pour l'entreprise nouvelle dont ils ont assuré le succès.

Merci enfin aux religieuses si dévouées qui l'ont constamment inspirée, conseillée, soutenue et encouragée.

Que la révérende Mère Supérieure veuille, en particulier, prendre une part large de tous les sentiments de gratitude que nous venons d'exprimer.

Humblement soumis.

LYDIA-R. PRINCE,

Secrétaire.

Québec, le 4 février 1907.

Dans huit jours

— o —

A notre grand regret, l'abondance des matières nous oblige à retarder d'une semaine la publication d'un intéressant article que nous avons reçu de Mgr Chs Guay, protonotaire apostolique.

Monseigneur Guay passe l'hiver et le printemps, jusqu'au mois de mai, à Pass Christian, Etat au Mississipi, en charge de la paroisse catholique du lieu.

Commissariat de Terre-Sainte

— o —

COMPTÉ RENDU DU PRODUIT DE LA QUÊTE
 POUR LES LIEUX-SAINTS EN L'ANNÉE 1906
 DANS LES DIFFÉRENTS DIOCÈSES DU CANADA

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Diocèse de Québec | \$1,176.08 |
| “ Montréal | 947.98 |
| “ Rimouski | 674.30 |
| “ London | 420.00 |
| “ Ottawa | 405.50 |
| “ Toronto | 403.21 |
| “ Nicolet | 401.73 |
| “ Saint-Hyacinthe | 400.24 |
| “ Antigonish | 298.35 |
| “ Trois-Rivières | 285.08 |
| “ Sherbrooke | 280.00 |
| “ Kingston | 250.00 |
| “ “ (1905) | 250.00 |
| “ Saint-Jean (N.-B.) | 250.00 |
| “ Halifax | 221.28 |
| “ Hamilton | 217.76 |
| “ Saint-Boniface | 214.57 |
| “ Chicoutimi | 214.00 |
| “ Joliette | 200.00 |
| “ Chatham | 195.64 |
| “ “ (1905) | 195.64 |
| “ Pembroke | 150.62 |
| “ Alexandria | 140.00 |
| “ Charlottetown | 123.79 |
| “ Valleyfield | 100.00 |
| “ Sault-Sainte-Marie | 75.00 |
| “ Vic. Ap. Mackenzie et Yukon | 75.00 |
| “ Saint-Albert | 65.80 |
| “ Peterborough | 61.20 |
| “ New-Westminster | 48.00 |

TROIS-RIVIÈRES, 31 DÉCEMBRE 1906.

FR. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. F. M.

Commissaire de Terre-Sainte.

La situation de l'Eglise catholique dans la République de l'Equateur

— o —

La *Semaine religieuse* de Saint-Flour publie, dans son dernier numéro, une intéressante lettre d'un Rédemptoriste français, missionnaire à Guayaquil, dans l'Equateur. Cette lettre contient sur la situation de l'Eglise catholique dans la république sud-américaine de curieux détails qui nous permettront de constater que, si la persécution y sévit terriblement, l'union des esprits est complète en Amérique du Sud, pour la défense de la foi menacée.

Il ressort des renseignements communiqués par ce missionnaire que les conditions de la politique anticléricale en Equateur n'ont pas encore permis au Saint-Siège de pourvoir de titulaires les évêchés vacants de ce pays. Il n'y a donc à l'heure actuelle qu'un seul évêque, celui de Quito, qui, à l'aide de vicaires généraux ou d'administrateurs apostoliques, gouverne les six autres évêchés. « Bien que la situation matérielle soit lamentable, écrit-il, nous avons cependant la consolation, au milieu de nos peines et difficultés, de voir tout le clergé étroitement uni, comme en France, très correct, parfaitement digne, joyeux même dans son extrême pauvreté comme devaient être joyeux les apôtres de la primitive Eglise. »

En ce pays, la persécution sévit sur l'Eglise depuis douze ans, mais elle a fait au clergé et aux fidèles un bien véritablement extraordinaire. Dieu sait, en effet, tirer le bien du mal. Ce qui n'est pas le moins curieux de cette persécution permanente, c'est qu'on envisage ses effets avec la plus parfaite sérénité. Ainsi l'élection prochaine d'un nouveau président de la République fait prévoir au missionnaire de nouvelles lois hostiles à l'Eglise, et déjà l'on se prépare à y résister en employant la meilleure force pour tenir tête aux violences des ennemis de l'Eglise : la force d'inertie.

Il y a quelques mois, Mgr l'évêque de Quito convoquait dans sa ville épiscopale les vicaires généraux et administrateurs de tous les diocèses. Le P. Roussille fut convoqué lui aussi à cette réunion, chargé en particulier de rechercher le moyen d'assurer la subsistance de l'Eglise et de ses ministres.

Autrefois, l'Église de l'Équateur vivait des dîmes et prémices que payaient les propriétaires du sol, comme on le faisait en France avant la Révolution. Depuis dix ans que les radicaux sont au pouvoir, la perception des dîmes et prémices est défendue par les lois, et le gouvernement s'est engagé à payer, en échange, un traitement au clergé. Ces traitements, bien entendu, n'ont jamais été payés avec régularité; et peut-être la prochaine législature abolira-t-elle le simulacre de loi qui établit ce paiement, et décrétera-t-elle, comme en France, la séparation de l'Église et de l'État. Aussi, dans l'étude que le missionnaire rédemptoriste a présentée à la réunion présidée par Mgr de Quito, s'est-il inspiré, pour la rédaction de son rapport, de la conduite qu'ont observée les évêques de France.

Il y a grandement à redouter que la prochaine législature n'essaye de donner le coup de grâce aux communautés religieuses dont les biens ont été déjà confisqués par l'État. Comme on espère cependant encore les conserver, le P. Roussille a acheté, en son nom personnel, une vaste maison pour abriter les Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes qui, depuis vingt ans, se sacrifient en vue du développement des écoles libres. Dans les autres diocèses, on s'efforce d'agir de même. « Au lieu, dit encore le missionnaire, de gémir sur la mauvaise situation et de discuter avec des hommes qui ne veulent pas entendre raison, nous travaillons en silence, avec énergie et en mettant en Dieu toute notre confiance. Si nous ne triomphons pas, c'est que l'heure de Dieu ne sera pas venue; mais nous avons au moins la consolation de travailler comme Dieu veut que nous travaillions puisque nous suivons scrupuleusement la ligne de conduite que nous a tracée le Souverain Pontife, représentant de Dieu sur la terre. »

Un autre motif de confiance pour le clergé équatorien, c'est que la Sainte Vierge semble choisir cette nation sud-américaine pour y manifester, comme elle a fait sur la terre de France, les témoignages de sa miséricorde. Un fait miraculeux s'est produit récemment à Quito, et a fortement impressionné les esprits.

Au moment où les élèves internes des PP. Jésuites de Quito se trouvaient dans leur réfectoire, pour le souper, sous la surveillance d'un Père et d'un Frère de la Compagnie, deux

d'entre eux s'aperçurent qu'un tableau de Notre-Dame des Sept-Douleurs, appendu comme ornement à la muraille du réfectoire, semblait mouvoir les yeux. Surpris, et presque effrayés, ces deux enfants signalent à leurs condisciples le spectacle dont ils sont témoins.

Bientôt les deux surveillants, puis les domestiques de la maison, enfin, plus de quarante personnes à la fois constatent le prodige qui persiste pendant plus d'un quart d'heure. Transportée du réfectoire où elle se trouvait à l'église des Jésuites, l'image reproduisit plusieurs fois ce fait étrange. Un jour, ce fut devant deux mille personnes, et pendant deux heures, et ce jour était le jour où Mgr l'archevêque de Quito, ancien évêque d'Harra, prenait possession de son nouveau siège.

L'autorité diocésaine a ouvert un procès canonique, dont la relation imprimée a déjà été envoyée à Rome. Quelle que soit la décision de la Cour romaine, et sans préjuger en aucune façon d'elle, le clergé et les fidèles de la patrie de Garcia Moreno ne sont pas éloignés de voir, dans cette extraordinaire manifestation d'une image de la Mère de Dieu, la preuve visible de la protection du Ciel.

H. FERRIÈRE.

Bibliographie

— LE CARÊME SANCTIFIÉ, d'après saint Alphonse, ou Lectures pieuses pour chaque jour du Carême, par le PÈRE P. WITTEBOLLE, Rédemptoriste. 2^e édition, onzième mille. In-18 de 350 p. Reliure de toile, tranches rouges, 30 cts *franco*. Réduction sur la douzaine, la centaine, etc.

Ce livre renferme des considérations sur la Passion et les instruments de la Passion, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, les sept douleurs de la Très Sainte Vierge. Le tout illustré par des exemples et des pratiques. On trouve, à l'appendice, la messe, le chemin de la croix, le cantique de la Tempérance noté, etc. Ce livre peut servir de Manuel aux fidèles, aux prêtres et aux religieux.

S'adresser au Rév. Père L. St-Pierre, Directeur des *Annales*, à Saint-Anne de Beaupré.

✍ *Paraîtra prochainement* : MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les abbés Huard et Simard. Volume de 400 pages, illustré d'environ 230 vignettes. *Tirage limité*.

Envoyer immédiatement sa commande aux libraires, ou à la Propagande du Livre (bureau de la « Vérité », Québec.